



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 06.11.2020

Publications supplémentaires: KABVD 06.11.2020

Numéro de publication: KK02-0000014933

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Publication de faillite/appeal aux créanciers VON ARKEL SA

Débiteurs:

VON ARKEL SA

CHE-460.583.783

Rue de Lausanne 45

1110 Morges

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 07.09.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFL.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 07.12.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Remarques:

But : La société a pour but le développement, la promotion, la valorisation et la gestion de marques et de brevets, notamment dans le domaine des produits de luxe